

SÉANCE DU 8 FÉVRIER 2018

18-02-013

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35

Date de convocation : 02 février 2018

L'an deux mille dix-huit le huit février à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Laurence ROUEDE (pouvoir à Philippe BUISSON), Nouredine BOUACHERA (pouvoir à Corinne VENAYRE), Omar N'FATI (pouvoir à Annie POUZARGUE), Alain HERAUD (pouvoir à Rodolphe GUYOT), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

SPORTS

**CRÉATION D'UN NOUVEAU SKATE-PARK : CONVENTION DE SUBVENTIONNEMENT
AVEC LA CAF**

Par délibération en date du 13 février 2017, le Conseil Municipal a autorisé monsieur le Maire à solliciter tout type de subvention relative à ce projet estimé à 327 357 euros HT. Plusieurs partenaires ont exprimé leur intention de soutien financier selon le plan de financement prévisionnel suivant :

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES	15 000 EUROS
CONSEIL DÉPARTEMENTAL	13 760 EUROS
CNDS	35 000 EUROS
AUTOFINANCEMENT VILLE	263 597 EUROS
Total HT	327 357 EUROS dont 19,5 % de subventionnement

Vu l'avis de la commission finances en date du 5 février 2018,

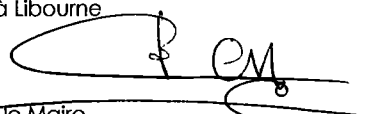
Envoyé en préfecture le 22/02/2018
Reçu en préfecture le 22/02/2018
Affiché le 
ID : 033-213302433-20180208-DELIB18_02_013-DE

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (**35** élus présents ou ayant donné pouvoir),



Suite à l'accord de la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention afférente « autorisation de programme » et à percevoir l'aide financière correspondante.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne



Pour le Maire,
Corinne VENAYRE, Deuxième Adjointe
de la Ville de Libourne

Pour l'exposition conforme
Pour le Maire
Corinne VENAYRE, Deuxième Adjointe
de la Ville de Libourne



SÉANCE DU 8 FÉVRIER 2018

18-02-014

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35
Date de convocation : 02 février 2018

L'an deux mille dix-huit le huit février à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Véronique PIVETEAU, Conseillère municipale déléguée, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Gonzague MALHERBE Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Laurence ROUEDE (pouvoir à Philippe BUISSON), Noureddine BOUACHERA (pouvoir à Corinne VENAYRE), Omar N'FATI (pouvoir à Annie POUZARGUE), Alain HERAUD (pouvoir à Rodolphe GUYOT), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

SPORTS

CRÉATION D'UN NOUVEAU SKATE-PARK : RENOUVELLEMENT DE DEMANDE DE SUBVENTION AU CNDS

Par délibération en date du 13 février 2017, le Conseil Municipal a autorisé monsieur le Maire à solliciter tout type de subvention relative à ce projet estimé à 327 357 euros HT. Plusieurs partenaires financiers ont exprimé leur intention de soutien financier selon le plan de financement prévisionnel suivant :

CAISSE D' ALLOCATIONS FAMILIALES	15 000 EUROS
CONSEIL DEPARTEMENTAL	13 760 EUROS
CNDS	35 000 EUROS
AUTOFINANCEMENT VILLE	263 597 EUROS
Total HT	327 357 EUROS dont 19.5 % de subventionnement

Par courrier en date du 31 juillet 2017, la Ville a été informée par le CNDS, sur le fait que le projet de skate-park n'avait pas été retenu par le Conseil d'Administration du Centre National de Développement du Sport. Par ce même courrier, il invitait la Ville en 2018.

Envoyé en préfecture le 22/02/2018
Reçu en préfecture le 22/02/2018
Affiché le
ID : 033-213302433-20180208-DELIB18_02_014-DE

Vu l'avis de la commission finances en date du 5 février 2018,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (35 élus présents ou ayant donné pouvoir),

Conformément à cette recommandation, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire :

- A solliciter une nouvelle fois le CNDS pour une subvention
- A signer la convention de subvention afférente
- A percevoir l'aide financière correspondante

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Pour le Maire,
Corinne VENAYRE, Deuxième Adjointe
de la Ville de Libourne



En condition conforme
Pour le Maire,
Corinne VENAYRE, Deuxième Adjointe
de Libourne